

## Nettoyeur

### Les points forts

- Exercer son métier dans le milieu médico-social.
- Etre en contact avec les personnes qui vivent ou travaillent en EMS.
- Contribuer à leur confort de vie et au plaisir d'un lieu propre et agréable.

### Le métier

Etre nettoyeur en EMS, c'est :

- Respecter les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement.
- Nettoyer des grandes surfaces : salles, salons, couloirs, etc.
- Entretenir et nettoyer des bureaux administratifs et de la réception.
- Nettoyer des surfaces vitrées.
- Entretenir du matériel et assurer des dépannages courants (changement néon, ampoules, etc.).
- Participer à l'emménagement ou au déménagement des chambres des résidents.
- Participer à des mises en place diverses (salle de cours, fêtes, etc.).
- Participer aux nettoyages "à fond".
- Participer aux réunions d'équipe.

Le nettoyeur en EMS, est intégré dans une équipe sous la responsabilité de l'intendant. Il participe à la prise en charge globale d'un résident en garantissant le bien-être des résidents et de l'ensemble des collaborateurs et en contribuant au maintien de la propreté et de l'ordre dans l'environnement de vie et de travail.

La rémunération d'un nettoyeur est prévue en classe de fonction 4.

Références : Convention collective de travail du secteur des EMS; échelle de traitement de l'Etat de Genève.

### Qualités requises

- Bonne condition physique
- Sens de l'hygiène
- Sens du contact
- Sens de l'organisation
- Flexibilité
- Autonomie dans les tâches
- Aptitude à travailler en équipe
- Compréhension envers les personnes âgées

### Formation

La formation qui se rapproche le plus de cette fonction en EMS s'acquiert par un apprentissage en entreprise d'agent de propreté.

Le titre obtenu est une attestation fédérale professionnelle (AFP).

### Evolutions et perspectives

- Employé en intendance AFP
- Agent de propreté CFC
- Agent d'exploitation CFC
- Divers perfectionnements professionnels

### En savoir+

- Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch):  
<http://www.orientation.ch/dyn/1109.aspx?id=1464&searchsubmit=true&search=agent+de+>

Pour faciliter la lecture, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.